

	COMMUNE DE PINSAGUEL République Française Haute-Garonne Arrondissement de Muret	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL		
SEANCE DU 9 FEVRIER 2022				
Date de la convocation : 03/02/2022		Nombre de conseillers :		
		En exercice 23	Présents 19	Votants 22
Date d'affichage : 10/02/2022		Date d'envoi à la Sous-Préfecture : 10/02/2022		

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 9 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Pinsaguel dûment convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil de la Mairie en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis COLL, Maire.

Etaient présents :	Mmes et MM AVRILLAUD, BENARD, BERNARD, BOURNET, BOUVET, CESTAC, COLL, DUCOMTE, FORGUE, GAIOLA, GOURSAUD, JULLIA, LEVEQUE, PAILLAS, PEREZ, ROUVEIROL, SABRY, TELLO, WANNER
Etants absents :	Mmes et MM BATBIE, FONTAINE, PATRI, PIOTROWSKI
Procurations :	Mme BATBIE à M. COLL, M. FONTAINE à Mme BOUVET, M. PATRI à M. FORGUE
Secrétaire :	M. BOURNET

Récapitulatif des délibérations de la séance

- **Demande de subventions à l'Etat et au Conseil Départemental pour le projet de réhabilitation et reconstruction des clubs-houses et vestiaires foot et tennis** : adoptée à l'unanimité
- **Demande de subvention de la Fédération Française de Football pour la construction d'un nouveau club-house** : adoptée à l'unanimité
- **Demande de subvention de la Fédération Française de Football pour la réhabilitation des vestiaires** : adoptée à l'unanimité
- **Validation d'une commande de travaux d'espaces verts** : adoptée à l'unanimité
- **Validation du transfert de compétence supplémentaire en matière de tourisme et de chemins de promenade et de randonnée et de la modification des statuts du Muretain Agglo** : adoptée à l'unanimité

- **Accord pour la cession d'actions de la Société Publique Locale ARAC Occitanie :**
adoptée à l'unanimité
- **Approbation des modalités de remboursement de frais engagés par des élus communaux dans l'exercice de leur mandat :** adoptée à l'unanimité
- **Autorisation de la vente de deux parcelles communales :** adoptée à l'unanimité
- **Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2022/2025 :** adoptée à l'unanimité
- **Octroi d'une protection fonctionnelle au Maire :** adoptée à l'unanimité (M. COLL ne participe pas au vote)

Fait à Pinsaguel le 15 février 2022

**Le Maire,
Jean-Louis COLL**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Louis COLL', is written over the seal.